

**DISCOURS DE MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU SIEGE DE L'UNART-CI

Abidjan le 24 octobre 2007

Monsieur le Représentant du Ministre de la culture ;

Monsieur le Président de l'Union Nationale des Artistes de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Directeur Général du BURIDA ;

Mesdames et Messieurs, acteurs du monde de la Culture ;

Chers amis Artistes ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je partage ces moments avec vous, pour dire le mot de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, votre parrain, empêché, à l'occasion de l'inauguration du siège de l'Union Nationale des Artistes de Côte d'Ivoire.

Il me charge de vous exprimer ses encouragements et ses salutations pour le travail abattu en si peu de temps, matérialisé par ce nouveau siège.

En effet, créée seulement en août 2006, l'UNART-CI a réussi le pari de réunir près de 2500 adhérents de domaines aussi variés comme la littérature, la danse, la chorégraphie, la musique, le théâtre, etc.

Ce faisant, elle a su faire des spécificités des différents types d'arts, un cadre homogène d'action pour le bien être des artistes. Il s'agit d'une situation qu'on pourrait qualifier de belle orchestration musicale obtenue à partir d'instruments variés et à priori, impossibles à associer.

A ce niveau de mon propos, qu'il me soit permis de m'adresser particulièrement au Président de l'UNART-CI et à son équipe.

Comme on peut le constater, en un an de mandat, vous avez réussi à fédérer les énergies des artistes autour d'axes et d'actions d'intérêts communs, dans un domaine aussi hétéroclite que celui des arts.

En outre, l'implication de l'UNART-CI dans le processus de paix s'est traduite par des actions notables dont la plus importante constitue l'organisation des « sillons de la paix ».

Cette tournée a permis d'établir des contacts entre populations des deux zones et d'apaiser les cœurs, avant la cérémonie de la flamme de la paix au cours de laquelle vous avez joué un rôle crucial.

Ces différentes initiatives du monde de la culture ont leur pesant d'or dans la préparation des esprits au pardon, à l'oubli progressif des rancoeurs et des frustrations, pour faire place à l'amour et à la fraternité.

A cet égard, le Ministre de l'Economie et des Finances ne pouvait qu'apporter son appui aux artistes, vu que ce souci de cohésion et d'organisation leur permettra progressivement de jouer leur rôle d'acteurs de la vie économique.

Je ne doute point que le siège sera le lieu de réflexion par essence, pour les actions à venir, comme le soutien au processus des audiences foraines, ainsi que la poursuite des initiatives déjà en cours pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des artistes.

Mesdames et Messieurs,

L'acquisition d'un siège est un grand pas qu'il faut consolider. Cela est indispensable au regard des défis qui nous attendent à court terme, à savoir la lutte contre le piratage des œuvres de l'esprit, qui est l'un des principaux maux qui minent ce secteur d'activité.

Dans cette perspective, nous devons fédérer nos efforts pour, non seulement assainir le cadre réglementaire, mais aussi pour réunir les moyens nécessaires pour donner aux artistes de Côte d'Ivoire, la

chance de vivre de leur travail, à l'instar des autres opérateurs économiques.

Pour sa part, le Ministère de l'Economie et des Finances accompagnera toujours les initiatives à même de permettre à la Côte d'Ivoire d'asseoir une croissance économique durable.

Dans cette veine, les actes qui sont posés par l'UNART-CI fondent de plus en plus l'espoir que notre pays pourra compter très prochainement sur l'important apport de l'industrie culturelle, comme c'est le cas dans les pays développés.

Sur ces mots, je voudrais terminer mon propos en souhaitant bon vent à l'UNART-CI.

Merci de votre aimable attention.